

Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais

Procès-verbal du conseil d'école du 14 mars 2023 :

Présents :

Le conseil municipal :

Mme Dumon, Mme Hermeline, Mme Wissocq (abs), M. Monteiro, M. Matha (abs) et M. Perdereau (abs).

Le comité de parents :

Mme Falguera, Mme Grimoin, Mme Houël, Mme Yoyotte, Mme Meruz, Mme Dorival, Mme Moreau (abs), Mme Strugareck (abs)

Le conseil des maîtres :

Mme Deluce, Mme Berroyer, Mme Juin, Mme Roux, Mme Talbot et M. Rouleau

Périscolaire :

Mme Villefailleau, Mme Willoquet

Excusés : M .Delessert, Mme Delaplace , Mme Ferreira

Autres présences :

Mme GRIMOIN (représentant de parents d'élèves) et Mme BERROYER (enseignante) seront secrétaires.

Relevé de conclusions :

Validation du PV du conseil d'école du 18/10/2022 :

Modifications : aucune.

Pas de modifications, après demande, celui- ci est validé à l'unanimité.

EFFECTIFS :

Pour l'année 2022/2023 : Nous avons actuellement 116 enfants répartis dans 5 classes des PS au CM2.

Pour l'année 2023/2024 : Il y a 21 élèves qui partent en 6ème. En prévisionnel, il y aurait une douzaine d'arrivées en PS et 2 dans les autres niveaux.

BUDGETS :

Bilan de la coopérative scolaire : Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition sur demande. Nous remercions les parents qui participent activement à toutes les actions menées pendant l'année. Cela permet à l'école de réaliser des sorties, des actions, des projets et des achats sans avoir à demander de participation financière aux parents.

Budget communal pour l'année 2022 : Le budget communal a été utilisé.

Budget communal pour l'année 2023 : En attente du budget alloué (d'ici avril/mai).

ORGANISATION :

Modification des décloisonnements mis en place pour l'année scolaire 2022/2023 :

- **Décloisonnement mis en place les lundis/mardi/jeudi après-midi :**

Les **CM1/CM2** sont pris en charge principalement par **Mr Rouleau et Mme Deluce/Mme Juin** pour l'histoire, la géographie, la dictée finale, les sciences, l'anglais et l'EPS.

Les **CE2** sont pris **individuellement** en charge par **Mme Berroyer** pour le temps et l'espace, et **conjointement avec les CE1** pour l'anglais, l'EPS et les sciences.

Les **CP/CE1** sont pris en charge par **Mme Roux/Mme Talbot** pour la lecture/code, le temps et l'espace.

Les **GS/CP** sont pris en charge par **Mme Roux** pour l'anglais, l'EPS et les sciences.

Les **maternelles** sont pris en charge par **Mme Talbot** pour la phonologie, le graphisme/écriture, la motricité, la découverte des langues et les sciences.

Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Celles-ci ont toujours lieu

-les lundis/mardis de 16h15 à 16h45 pour Mme Roux

-les lundis/mardis de 16h15 à 17h pour Mme Talbot, M Rouleau, Mme Berroyer

-les jeudis de 16h15 à 17h pour Mme Juin

Activités proposées : activités axées sur :

- le langage « la prélecture » en maternelle
- la lecture : déchiffrage / compréhension / fluidité / mise en voix
- l'écriture : transcription phonie/graphie, production d'écrits
- les mathématiques : lecture/écriture/reconnaissance de nombres et de quantité / résolutions de problèmes

EVOLUTION DES PROJETS 2022/2023

Projet d'école : le nouveau projet d'école présenté lors du premier conseil d'école a été validé par M. Delessert, inspecteur. Pour rappel les trois axes sont les suivants :

Axe n°1 : développer la stratégie, le raisonnement, la logique.

Axe n°2 : travailler sur le développement durable, l'environnement, l'éducation à la citoyenneté.

Axe n°3 : développer la culture humaniste chez les élèves.

Le projet d'école et les fiches actions associées sont consultables auprès de Mme Deluce.

Le potager :

CP/CM1 : le **travail sur les semis ne va pas tarder : de la graine à la plante**, avec vente des semis au profit de la coopérative scolaire, vendus 50 centimes le plant (fin mai, début juin). Des semis seront également plantés dans le potager de l'école.

Concernant le tri sélectif :

La récupération des bouchons, des cartouches, de stylos et de gourdes de compote se poursuivent.

La réutilisation du papier : aucune feuille vierge ne doit servir de brouillon se poursuit.

Projet « Maths » :

Les classes d'**élémentaire** sont inscrites cette année au « **challenge calcul mental** » et les classes de **maternelle** sont inscrites au « **Rallye Math-Mat** ».

Projet « Ecole et cinéma » : les élèves **du CP au CM2** sont inscrits à l'action. Ils ont déjà été voir 2 films « L'homme qui rétrécit » et « Le voleur de Bagdad » et il reste une projection pour chacun. Il y a aussi les courts métrages :

- Le 26 mai : du CP au CE2 : 5 courts métrages sur le thème des aventuriers
- Le 02 juin : pour les CM1/CM2 : « La tortue rouge »

Sorties Médiathèque :

- Jeudi 30 mars à 10h pour les **PS/MS/GS** (encadrés par Mme Talbot) sur le thème : « Histoires de soupe »
- Jeudi 13 avril à 14h, pour les **CE2/CM1** (classe de Mme Berroyer) sur le thème : « A la découverte du Jazz »
- Vendredi 5 mai à 14h pour les **CM1/CM2** (classe de M. Rouleau+CM1 de Mme De-luce) sur le thème : « Education aux Médias et Fake News »
- Mardi 30 mai à 14h pour les **CP/CE1** (encadrés par Mme Roux) sur le thème de « La Visite des Petits Pirates »

Sorties scolaires de fin d'année :

Nous envisageons les sorties suivantes (tout reste encore à confirmer notamment en fonction de la conjoncture actuelle en ce qui concerne les tarifs du car) :

Pour les maternelles : sortie à **Maintenon** : séance de cinéma à l'Orangerie + visite du château et de ses jardins + voire visite de Chartres en petit train.

Pour les CP/CE1 : sortie à la **Chartres** : intervention en amont en classe sur le Moyen Age et la vie médiévale de la ville et de la cathédrale avec jeux de piste + visite Chartres en train

Pour les (CE2)/CM1/CM2 : sortie à **Guédelon**, site médiéval de construction d'un château à la manière et avec les moyens de l'époque + un atelier

Que s'est-il passé à l'école et que va-t-il se passer ?

Le 21 octobre : Les élèves de **CE2/CM1/CM2** ont participé à l'action « **Nettoyons la nature** » : chaque élève était équipé d'un kit de nettoyage et s'est promené dans les rues et les champs de la commune pour ramasser le plus de déchets possibles, en association avec les parents d'élèves.

Le 6 décembre : le **spectacle de Noël + sachet de friandises**, offert par la municipalité que nous remercions pour cette action.

Le 9 décembre : A la maternelle, **un marché de Noël** a eu lieu en même temps qu'un **café/goûter des parents** de 16h15 à 18h30.

Le 13 décembre : Mme Roux et Mme Talbot organiseront **un goûter de Noël pour les maternelles** : le Père Noël passera dans la classe de Mme Talbot (avec les GS de Mme roux) pour distribuer les cadeaux et faire un petit goûter avec les enfants.

Le 10 décembre : **loterie de jouets/jeux de Noël** a eu lieu à la sortie de l'école.

Début février : Ont eu lieu les deuxièmes évaluations nationales pour les CP : 83.6 % de réussite en français et 78.5 % de réussite en maths

Du 13 au 19 mars : **fête du court métrage en maternelle/élémentaire** : diffusion de plusieurs court-métrages dans chaque classe.

Le 21 mars : **les élèves de la GS au CM2 iront** voir le film « planète 51 » au théâtre de Saint Rémy sur Avre dans le cadre du Festival Regards d'ailleurs sur le thème de l'espace cette année. L'association prend en charge le déplacement.

Avril/mai/juin : sorties médiathèques.

Le 14 avril : **chasse aux œufs** dans la cour de l'école pour les maternelles

Le 04 ou 11 mai : **visite du collège** Louis Armand par les CM2 (4euros15 de repas au collège et donc remboursement du repas par la mairie car sortie de prévue).

En juin/juillet : **distribution du livre de fin d'année** dans les classes par les membres du conseil municipal.

Le 30 juin : **exposition de fin d'année en art visuel + tombola**

Questions/remarques diverses :

DE LA PART DES REPRESENTANTS DE LA MAIRIE :

Aucunes questions/remarques fournies

DE LA PART DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE :

Aucunes questions/remarques fournies

DE LA PART DES PARENTS D'ELEVES ELUS :

Questions/remarques/observations des parents représentants :

1. Est-il possible d'avoir une régulation en fin d'année concernant la cantine pour les professeurs qui serait absent sur plusieurs jours, voir une semaine.

Réponse : Pas de régulation car il y a des charges à respecter. Trop compliqué dans la gestion de la comptabilité. Les parents devraient se manifester auprès de l'inspection pour se mobiliser lorsqu'il n'y a pas de remplaçant à l'école. Il y a des remboursements pour les enfants malades uniquement (cf règlement de la mairie). C'est un service, les enfants ne sont pas obligés de manger à la cantine.

2. " Est-ce possible de pouvoir apporter une lunch box afin de la réchauffer car le porc n'étant pas remplacé certains élèves ne mangent rien à la cantine ou très peu (sans apport de protéines..).

Dans ce cas : Serait-il possible qu'il y est l'achat d'un micro-onde mono touche ?

Ce montant pourrait être au tarif d'une garderie et non d'une cantine cela permettrait d'avoir des élèves qui ne desserte pas la cantine.

Réponse : Ce fonctionnement non, pas dans cette école. Il y a un repas commun sauf pour les PAI (élèves ayant des allergies). On essaie de mettre très peu de porc (3x dans le mois de février/mars). On leur propose du laitage, du légumes (aliments qui contiennent également des protéines). Pas d'achat de micro-onde. Ce ne serait pas gérable.

3. Mauvaise organisation cantine :

Pain donné à la fin du repas, après le fromage ?

Pomme distribuée pour les petits et plus rien pour les grands ?

Réponse : le pain est donné en même temps que le fromage ou lorsqu'il y a des entrées.

Les parents peuvent venir après inscription auprès de la mairie participer (manger ou pas manger) et regarder le déjeuner. Les produits sont variés et de qualités.

Autres : rappel des informations et trombinoscope de l'ASC. Photos des activités des élèves.

Début du conseil à 18h00 et fin du conseil à 19h07 .

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

Mme Berroyer et Mme Grimoin

